

Au Village ...



(Sans prétention)



Bulletin municipal de La Châtelaine

Janvier 2014



LE MOT DU MAIRE

Ce « mot du maire » est le dernier qui paraîtra sous ma signature. Personne n'en sera surpris puisque dès le début de ce second mandat, j'avais annoncé que je ne me représenterais pas en 2014. Cette décision est conforme à l'idée que je me fais de la gestion républicaine, qu'elle soit communale ou nationale : les élus ne doivent pas être installés dans des situations de dignitaires à vie et leur renouvellement régulier est la base du fonctionnement démocratique d'une société. Cette décision est aussi dictée par des considérations personnelles liées à l'âge et à ses conséquences sur la capacité à remplir les obligations de la charge telles que je les conçois.

Quant à devoir rester pour « poursuivre l'œuvre entreprise », cet argument ne résiste pas à l'analyse, puisqu'il y aura toujours - du moins faut-il le souhaiter - une œuvre en cours.

Et je tiens à rassurer toutes les personnes qui s'inquiéteraient pour l'avenir de la commune : non, la commune n'est pas en cessation de paiement, non, la dette de la commune n'est pas hors normes, non, les finances communales ne sont pas en danger. Mais je veux surtout insister sur le fait que, malgré quelques déceptions, inévitables lorsque l'on occupe des fonctions électives, j'ai eu de réelles satisfactions à m'investir dans la gestion communale. Beaucoup de personnes, dans et hors conseil municipal, ont eu à cœur de soutenir une politique qu'ils ont jugée cohérente et une volonté de bien faire. Je les assure de ma reconnaissance. Même si je ne peux pas les nommer, ils se reconnaîtront.

Dans ce bulletin, vous trouverez une forme de bilan que je pense assez complet.

Je souhaite qu'une équipe renouvelée se forme rapidement pour prendre en charge les destinées du village en poursuivant le travail engagé, mais aussi en ouvrant de nouvelles perspectives au service de la population. Certes chacun peut toujours trouver de mauvaises raisons pour demeurer à l'écart de l'engagement citoyen. C'est le vrai danger qui menace notre société en laissant trop souvent la réflexion et les responsabilités à de soi-disant experts ou à « ceux qui ont le temps ».

En souhaitant à chacun de vous une bonne année 2014, je terminerai par cette citation de Jean Jaurès : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

Bernard GUILLOT

Disparition

Robert Rolet

« Alors on ne chante pas aujourd'hui ? » C'est sur ces paroles que Robert s'apprêtait à quitter la salle d'école au soir du repas des Anciens, en janvier 2013, avant d'en pousser une au grand plaisir de l'assistance. C'est cet homme affable et serviable qui nous a quittés à l'aube de sa quatre-vingt-dixième année.

Il aimait la fête et l'amitié. Il aimait aussi à raconter quelques épisodes d'une vie bien remplie.

Né à Montigny-les-Arsures le 13 janvier 1924, il épouse Rose Callier, de La Châtelaine, en 1943 (ils ont fêté récemment leurs soixante-dix ans de mariage). Il débute dans la vie active en 1945 comme bûcheron pour la société Rebourg d'Arbois avant de partir pour exercer ce métier dans les montagnes des Pyrénées, accompagné de son épouse. Il retrouve là-bas, à Quillan, un autre exilé de La Châtelaine, Gaby Sauldubois. Un intermède de six mois qui est resté pour lui un beau souvenir.



Revenu dans le Jura, il ne quittera plus le volant de véhicules de transport, chauffeur successivement chez Henri Maire, chez Hétier à Mesnay, puis chez M. Alixant d'Arbois pour assurer le service postal.

En 1953, le couple s'installe dans le Doubs et Robert sera chauffeur routier chez plusieurs transporteurs, livrant les meules de comté deux fois par semaine aux Halles de Paris avant de livrer les voitures Peugeot dans toute la France avec un ensemble de plus de 19 tonnes. Plus d'un million cinq cent mille kilomètres sans un accident où sa responsabilité soit engagée !

En 1970, Robert et Rose avaient acheté une parcelle à La Châtelaine avec une petite maison qu'ils ont réhabilitée pendant des années, samedi, dimanche et congés annuels. Ils s'y étaient installés à la retraite de Robert en 1983.

Solide comme un roc, aimant le travail en plein air et tout particulièrement la coupe et le façonnage du bois, Robert était taillé pour faire un centenaire.

Son décès après quelques jours de maladie a surpris et attristé la communauté villageoise. Nos pensées vont à son épouse Rose et à sa fille Suzanne.

SOUVENIR FRANÇAIS

Comme chaque année, Gilbert Guyon a assuré la collecte à la Toussaint et la vente des bluets lors de la cérémonie du 11 novembre au profit du Souvenir Français. C'est une somme de 80 € qui a été ainsi remise à la section cantonale de cette association. Rappelons que le Souvenir Français transmet l'héritage de mémoire aux jeunes générations et participe à l'entretien des monuments et des tombes des combattants morts pour la France.

DIX ANNEES D'INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX

Il est toujours difficile de présenter le bilan de sa propre gestion sans faire preuve ni de trop de modestie ni d'autosatisfaction. Il me semble pourtant qu'après dix années de mandat de maire, je me dois d'expliquer les choix effectués et de les justifier.

C'est ce que je tente de faire dans l'exposé ci-dessous qui est un résumé des pages consacrées chaque année dans notre bulletin aux finances municipales.

Nous nous étions donné en 2004 des objectifs clairs pour des investissements réfléchis dans les principaux domaines qui concernent l'administration communale : bâtiments communaux, voirie et réseaux, cimetière, forêt communale, embellissement du village, services aux habitants, aide aux associations.

Principes de gestion

Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté quelques principes de gestion qui ont permis de réaliser nos projets sans hypothéquer l'avenir :

Contenir dans la limite du raisonnable les dépenses de fonctionnement

Il suffit de reprendre les comptes de résultat de chaque année et de suivre la courbe des dépenses de fonctionnement pour constater que celles-ci ont été maîtrisées, passant de 70 500 € en 2004 à 87 000 € en 2011, soit une augmentation annuelle de moins de 2,5 %, sachant que les salaires des personnels ont augmenté (en particulier du fait des titularisations et de l'ancienneté), de 50 %.

La première source de limitation des dépenses de fonctionnement a été le choix d'un seul adjoint, ce qui représente à ce jour une économie annuelle de 2 800 €

Le choix de limiter l'éclairage nocturne a permis en quatre ans, d'économiser 1 600 €

Les travaux en forêt effectués par l'employé communal, certains conseillers et des bénévoles du village ont diminué les factures de l'ONF durant les cinq dernières années d'environ 3 000 € et permis en 2010 une vente de bois de chauffage de 1914 €

La réfection totale d'un logement dans l'immeuble Mairie a été l'affaire de l'employé communal mais a aussi mobilisé de très nombreuses heures d'élus et de bénévoles, tout comme la création d'une chape dans le garage du même immeuble, la pose d'une plate-forme pour la benne à verre ou la consolidation du préau de l'ancienne école.

Le nettoyage annuel des poubelles, le « fleurissement » et l'entretien du village, la réfection des panneaux d'affichage, le nettoyage et les petits travaux au Château d'Artois ont également évité l'intervention d'entreprises et par conséquent permis des économies substantielles.

Plusieurs arbres dangereux ou qui prenaient trop d'envergure ont été élagués par des bénévoles, évitant l'intervention coûteuse de sociétés spécialisées.

Optimiser nos moyens humains (compétence et motivation des personnels)

Chacun (et le maire en particulier) a pu constater la compétence et le dévouement des employés communaux :

- Isabelle Breniaux, secrétaire de mairie (agent administratif) qui effectue 11 heures par semaine
- Jean-Marie Jacquemard, agent technique, employé 8 heures par semaine
- Julien Sauldubois, contractuel saisonnier (environ 200 heures par an)

Ils ont toujours été disponibles, à l'écoute et motivés.

Le total des salaires et cotisations sociales représente environ 22 % des dépenses de fonctionnement. Le total des indemnités et cotisations sociales du maire et de l'adjoint représentent 14 %.

Optimiser nos moyens financiers - Constituer un fonds de trésorerie pour l'important investissement d'une salle de spectacle

Grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (voir plus haut) et à des investissements ciblés, les excédents budgétaires ont régulièrement augmenté chaque année pour passer de 74 000 € fin 2003 à près de 200 000 € en 2012.

Durant trois années d'importants excédents financiers, nous avons choisi de « placer » cet argent, avec l'autorisation de la Trésorerie. Même si le taux autorisé était très faible, cela a constitué un apport de 1860 €

Travailler à taux d'impôts constants

Durant ces dix années, les taux d'imposition des taxes locales n'ont pas été augmentés.

Créer de nouvelles recettes : ventes de terrains avec plus-values maîtrisées, impôts locaux sur nouvelles constructions, taxe de séjour (payée par les touristes).

Vente d'une parcelle à bâtir route d'Ivory

Vente d'une parcelle de terrain à bâtir rue du Bas des Carres

Création du lotissement de la Baume aux Chèvres avec 5 parcelles immédiatement vendues et occupées par 5 maisons.

Ajout de deux parcelles à ce même lotissement en 2012

Ajout de deux autres parcelles (en cours)

Vente de terrain (1ha 50) au GAEC Des Mondenons aux Raclettes (en cours)

Le montant global des impôts locaux (à taux constants et sachant que certaines constructions neuves sont encore exonérées) est passé de 27 559 € à 36 208 €

La taxe de séjour mise en place en 2008 génère un apport annuel moyen de 900 €

Principales réalisations

BATIMENTS COMMUNAUX ET PATRIMOINE

- construction d'un garage municipal
- rénovation du retable de l'église
- création d'un abri bus dans l'ancienne remise à pompe, pose d'un support à vélos et aménagement d'un « point livres »
- déplacement de la cabine téléphonique
- réfection totale et agrandissement du logement F1 du bâtiment mairie
- changement de 8 fenêtres à l'école, une à la sacristie, une à la mairie
- réfection de volets bois (presbytère, école, mairie)
- réfection de toitures : mairie (cheminée) presbytère (crochets à neige)
- réfection (chape, chauffage et isolation des murs) du garage de la mairie
- gainage de cheminée au presbytère (logement 1), création d'une cheminée et mise en place d'un chauffage à bois (logement 2)
- pose d'isolation thermique (logement de la mairie, garage, logement presbytère)
- achats de terrain pour extension des propriétés communales :
 - à La Combe : 40 ares achetés à M. Ruffinoni
 - à la Montoise : 4 ha 41 ares à M. Martorana
 - aux Mondenons : 48 ares à la commune d'Arbois
 - aux Mondenons : 40 ares 35 achetés à M. Robert
 - Côte des Leubles : 4 ha 70 ares 61 achetés à M. André Sauldubois (début 2014)
 - Au Vieux Château : 3 ha 24 ares 98 achetés à la famille Gaillard (début 2014)
 - échange avec M. Beltramelli pour accès au réservoir d'eau
- mise en place de deux panneaux touristiques explicatifs place de l'Eglise



VOIRIE ET RESEAUX

- mise en place d'une nouvelle conduite d'eau entre le réservoir et le village
- renforcement du réseau d'eau et mise en place d'un surpresseur
- classement du chemin d'accès au château d'Artois et de la rue des Voituriers
- goudronnage de la place de la mairie (enrobé), du chemin du château (enrobé + bicouche), de la rue des voituriers (bicouche)
- réfection et réaménagement du carrefour du Bas des Carres avec mise de la voie à sens unique
- réfection « à minima » en 2007 et en 2012 du Chemin du Bief de Corne
- réfection en partie du chemin de la Fin, de la route des prés de Mesnay, du chemin du Bourgeon (les Pièces)
- signalisation des citernes
- numérotation des habitations
- remplacement de l'éclairage public vétuste (en cours)

FORET COMMUNALE - PATURAGES

- rectification des limites entre les bois des Planches et ceux de La Châtelaine
- débroussaillage, nettoyage, nivelage et aménagement de pâtures communales, en bordure de la route d'Arbois, sur 1 hectare et demi
- pose d'une clôture et protection de l'accès au gouffre de La Baume aux Chèvres
- nettoyage de la mare du Bief de Corne (propriété de la ville d'Arbois)

CIMETIERE

- création d'un columbarium et d'un Jardin du Souvenir
- remise en ordre des tombes

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

- entretien des pelouses, parterres fleuris
- création et entretien d'aires de pique-nique, avec tables et bancs : « Sous l'église », « Sous les Tilleuls », d'aires de repos (place de la Liberté, route d'Ivory)
- mise en place chaque année de nouveaux motifs pour les illuminations de fin d'année
- creusement et remise en forme de la mare du Bourgeon (travaux ONF)

SERVICE AUX HABITANTS

- mise en place avec le soutien des élus territoriaux (conseil général et député), de la téléphonie mobile et du haut débit
- interventions pour obtenir le transport scolaire à midi et de meilleures conditions de transport le soir
- aides spécifiques pour les enfants et adolescents : Carte Jeunes, Sorties pour spectacles, Soutien à la lecture, Animations pour Carnaval, aide financière pour le B.S.R.
- maintien et revalorisation des aides financières lors de sorties scolaires
- extension de l'éclairage public Route d'Ivory (en cours)
- édition régulière du Bulletin Municipal
- mise en œuvre en collaboration avec la Communauté de Communes d'un site Internet consacré à notre village et régulièrement tenu à jour
- poursuite régulière du repas des Anciens
- poursuite des cérémonies patriotiques
- mise en place du cadastre numérisé
- remise en service de la cabine téléphonique après suppression par France Télécom
- nettoyage annuel des poubelles



AIDE AUX ASSOCIATIONS

- affectation du garage de la mairie au Foyer Rural
- affectation d'un local au profit du spéléo-club
- affectation d'un local au profit de l'association des bouilleurs de cru
- mise en sécurité du Vieux Château avec l'aide de la Communauté de Communes

Ce qui n'a pas été réalisé

Un certain nombre de travaux prévus depuis longtemps devraient être commencés, voire terminés avant la fin mars 2014 : lampadaire de la route d'Ivory, chantier du lotissement de deux parcelles à la Baume aux Chèvres, vente d'une parcelle au GAEC des Mondenons, achat des parcelles Gaillard et Sauldubois.

L'abri pour la pompe à bras, l'électricité au logement de l'école, le préau, seront -peut-être- l'affaire de la prochaine municipalité.

Le château d'Artois

Le point sur les travaux

Dans le dernier bulletin municipal (juillet 2013), une page avait été consacrée aux premiers travaux effectués dans le château dont l'acquisition date de fin octobre 2012. Réussir en quelques mois seulement l'obtention des devis, des plans, des autorisations de travaux et de leur réalisation a demandé beaucoup d'efforts et une coordination réussie entre le maître d'ouvrage (la commune), le maître d'œuvre (M. Patrick Bernard) et les entreprises.

Ci-dessous, le bilan au 1^{er} décembre 2013 :

		Réglé (TTC €)	Reste dû
Assainissement	Entreprise Benoît	19 217,33	0
Réfection de toiture	Entreprise Jouham	42 793,81	0
Réfection de la cuisine	Entreprise Borsotti	9 687,60	0
Sol de la cuisine	Entreprise Etandex	12 395,94	0
Menuiseries intérieures	Entreprise A M C	12814,23	0
Menuiseries extérieures	Entreprise Fenster	36 107,91	4 012,00
Chauffage et sanitaire (Rez-de-Chaussée et étage)	Entreprise Molin	38 669,37	0
Cloisons placoplâtre	Entreprise Bernard	22 330,80	0
Electricité	Entreprise Coquillard	10 971,46	0
Maîtrise d'oeuvre	Entreprise Safimo	11 362,00	0
Dispositif scénique	Entreprise Polymix	14 064,96	5 310,24

Le total des travaux effectués et payés à ce jour s'élève à la somme de 230 415 € qui s'ajoute à l'achat du château (244 150), soit une dépense globale de 474 565 €.

La commune a réalisé un emprunt de 200 000 € sur 15 ans. Elle a reçu en 2013 une subvention de 60 588 € du Conseil Général et une autre de 15 147 € de la Communauté de Communes.

Elle doit percevoir, début 2014, 31 022 € du Conseil Général et 7 755 € de la Communauté de communes.

Quelle urgence pour 2014 ?

Une deuxième tranche de travaux est en préparation pour 2014. Il s'agit de réaliser un accès en fond de salle, côté sud-ouest, avec un ascenseur et un escalier. Ce sera l'entrée principale, ce qui paraît beaucoup plus judicieux que l'accès actuel par le perron en milieu de salle. L'entrée d'aujourd'hui deviendra une deuxième issue de secours, obligatoire selon les normes en vigueur. Cet ascenseur et ce nouvel escalier seront insérés dans un nouveau bâtiment sur deux niveaux, dans le prolongement

de l'actuelle arrière-cuisine et plonge. Il comportera également des toilettes au rez-de-chaussée et une plonge à l'étage, l'actuelle plonge devenant cuisine. Le coût estimé (très grossièrement) est évalué à 130 000 €

Nous disposons encore pour cette réalisation d'un reliquat de subventions de 28 088 € au Conseil Général et de 8 392 € à la communauté de communes.

Le budget 2014 devra trouver les ressources pour financer ces travaux indispensables à la poursuite de l'exploitation du bâtiment.

Plus tard pourra être envisagée la rénovation du logement. Cette rénovation pourrait être réalisée en partie par l'employé communal et les bénévoles. Le coût en sera ensuite « amorti » par la location.



Un apport locatif important

Entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2013, les locations du château d'Artois ont permis les recettes suivantes :

- location du rez-de-chaussée à M. Burgat :	3 200 €
- location de la grande salle à M. Burgat :	3 480 €
- locations à des particuliers :	2 370 €
- acomptes pour 2014 :	600 €
- remboursement de chauffage	309 €
- remboursements de nettoyage et casse	52 €

Apport total : 10 011 €

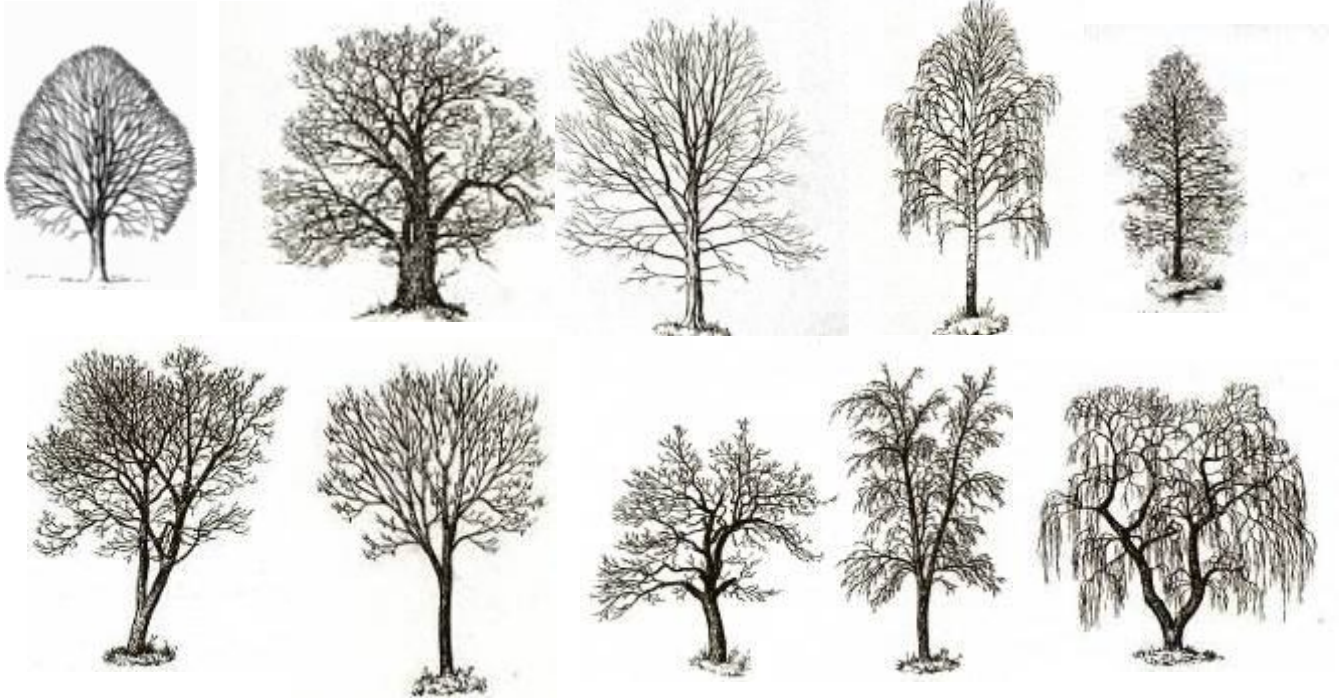
L'aide du Foyer rural

Vieille histoire, mais qui n'était pas oubliée ! Lors de la vente de l'ancienne salle des fêtes dont le Foyer Rural avait été bénéficiaire, l'assemblée générale de cette association avait décidé de placer cet argent afin un jour de le réinvestir dans une nouvelle salle.

Les responsables actuels ont tenu cette promesse en achetant au bénéfice de la commune un four, une armoire frigorifique ainsi que des nappes et des services complets de vaisselle et de verres pour 120 personnes, le tout pour une somme de plus de 5 000 € Un bel exemple de partenariat.

Silhouettes, bourgeons et écorces.

Dix silhouettes d'arbres.



Cinq photos de bourgeons en hiver.



Six photos d'écorces.



Sauriez-vous identifier chaque essence ?

Deux indices : Aucune essence n'est représentée dans les 3 catégories
Il y a au total 15 essences différentes.

Solutions en fin de bulletin, mais ne vous y précipitez pas...